SESSION ORDINAIRE DU CONSEIL

MARDI 10 JUIN 2008 - 19 H

ORDRE DU JOUR

1.1 Ouverture de la session;

1.2 adoption de l'ordre du jour

2 - ADMINISTRATION GÉNÉRALE

2.1 Adoption des procès-verbaux des sessions tenues en mai 2008;

2.2 Suivi;

2.3 Dépôt du rapport des dépenses et des paiements autorisés pour la période du 1er au 31 mai 2008;

2.4 Approbation de la liste des comptes à payer et autorisation de paiement;

2.5 Autorisation de transfert budgétaire;

2.6 Nomination de madame Stéphanie Parent à titre de représentante de la Municipalité, membre du conseil d'administration de l'Office municipal d'habitation de Saint Colomban ;

2.7 Entente dans le dossier Jean-Luc Arbic ;

2.8 Politique relative aux travaux d'amélioration locale à la charge des propriétaires riverains ;

2.9 Mandat à maitre Joëlle Lupien afin d'acquérir en faveur de la Municipalité une servitude – affiche Domaine du Ruisseau ;

2.10 Autorisation au Directeur général à faire l'acquisition d'étagères pour les archives de la voute ;

2.11 Autorisation au Directeur général à faire l'acquisition de rangement pour les archives ;

2.12 Avis de motion règlement d'emprunt numéro 591.1 autorisant un emprunt de 427 000 $ pour des travaux de réhabilitation des infrastructures routières sur une partie des rues Domaine Lebeau, Beaupré, Beauvallon et Beaulieu ;

2.13 Avis de motion règlement d'emprunt numéro 591.2 autorisant un emprunt de 185 000$ pour des travaux de réhabilitation des infrastructures routières sur une partie des rues Phelan et des Hautbois ;

2.14 Avis de motion règlement d'emprunt numéro 591.3 autorisant un emprunt de 160 000 $ pour des travaux de réhabilitation des infrastructures routières sur une partie des rues Ernest et Boisé-Vermont ;

2.15 Avis de motion -règlement d'emprunt numéro 591.4 autorisant un emprunt de 615 000 $ pour des travaux de réhabilitation des infrastructures routières sur une partie des rues Sommet, Cime, Quenouilles, Jacques et Roseaux ;

2.16 Avis de motion - règlement d'emprunt numéro 591.5 autorisant un emprunt de 243 000 $ pour des travaux de réhabilitation des infrastructures routières sur une partie des rues Domaine Martin, Mélanie et martial;

3 - SERVICES TECHNIQUES ET URBANISME

3.1 Dépôt du rapport mensuel des permis – avril et mai 2008;

3.2 Dépôt du procès-verbal du Comité consultatif d'urbanisme de mai 2008;

3.3 Dérogation mineure – 377 rue du Domaine-des-Sources;

3.4 Dérogation mineure – 376 chemin de la Rivière-du-Nord;

3.5 Dérogation mineure – 410 rue du Tour du Lac;

3.6 Avis de motion adoption du règlement 581-2008 abrogeant et remplaçant le règlement 581-2007-01 relatif au contrôle intérimaire et gestion de l'urbanisme;

3.7 Acceptation du plan projet de lotissement du développement du projet domiciliaire le Colombier, phase 2;

3.8 Acceptation du plan projet de lotissement du développement les Promenades du Boisé Mirabel;

3.9 Acceptation du plan projet de lotissement du développement domiciliaire Sentier Boisé du Village;

3.10 Autorisation au Directeur des services techniques à présenter une demande de certificat et d'autorisation au ministère pour le dragage du plan d'eau de la rue du Boisé;

3.11 Autorisation au directeur général afin d'entreprendre toute recours, dont judiciaires, relativement à l'accès du 101 rue du Sanctuaire situé sur la propriété de la Municipalité;

3.12 Autorisation au Directeur général afin d'entreprendre tout recours, dont judiciaires, relativement au projet domiciliaire de la rue Albert Raymond;

3.13 Autorisation au Directeur général afin d'entreprendre tout recours dont judiciaires relativement au débordement du champ d'épuration – 101 chemin de la Reine;

3.14 Autorisation de signature – protocole d'entente PE-2008-GOL-07 du développement domiciliaire du Golf Bonniebrook, phase 5;

3.15 Autorisation de signature – protocole d'entente PE-2008-PAT-01 du développement domiciliaire du prolongement de la rue des Patriotes, phase 01

3.16 Avis de motion règlement 242-92-08 modifiant le règlement de zonage numéro 242, tel qu'amendé, afin d'agrandir la zone AF02-03 à même une partie de la zone H02-02;

3.17 Adoption du premier projet de règlement 242-92-08 modifiant le règlement de zonage numéro 242, tel qu'amendé, afin d'agrandir la zone AF02-03 à même une partie de la zone H02-02;

3.18 Règlement 242-93-08 modifiant le règlement de zonage numéro 242, tel qu'amendé, afin d'y ajouter des dispositions relativement à un centre de santé spa et hébergement;

3.19 Adoption du premier projet de règlement 242-93-08 modifiant le règlement de zonage numéro 242, tel qu'amendé, afin d'y ajouter des dispositions relativement à un centre de santé spa et hébergement;

3.20 Avis de motion adoption du règlement 544-2008 abrogeant et remplaçant le règlement 544A, tel qu'amendé concernant la tarification de l'ensemble des services municipaux;

3.21 Acceptation finale des travaux et libération totale de la garantie financière du projet domiciliaire Boisé Bonniebrook, phase _2- protocole d'entente PE-2005-BED-03

3.22 Modification à la garantie hypothécaire - protocole d'entente Pe-2007-TAZ-01

3.23 Demande d'inclusion en zone agricole des lots :2 401 156, 1 990 372 1 990 371, 1 990 370, 1990 369 et 1 990 368;

3.24 Uniformisation du nom de rue pour la rue des Patriotes;

3.25 Création d'une servitude d'aqueduc et annulation de la résolution 249-05-08 relative au branchement de l'aqueduc ;

3.26 Autorisation à madame Cindy Bernier, inspectrice en environnement, à assister au Forum national sur les lacs 2008 ;

3.27 Achat de gré à gré ou expropriation du lot 3 261 538;

4 - SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS

4.1 Autorisation aux employés des travaux publics d'assister à la formation santé et sécurité relativement aux travaux de creusement, tranché et excavation ;

4.2 Contrat de déneigement – ajout de kilomètres ;

4.3 Acquisition d'un camion pour le Service des travaux publics ;

4.4 Octroi de contrat – rechargement granulaire – chemin de la Rivière-du-Nord ouest .

4.5 Octroi du contrat suite à l'appel d'offres travaux de réhabilitation des infrastructures routières sur certaine rues résidentielles 2008 ;

4.6 Octroi du contrat suite à l'appel d'offres travaux de réhabilitation des infrastructures routières sur certaine rues artérielles 2008 ;

4.7 Embauche d'un journalier spécialiser – voirie.

5. SERVICE SÉCURITÉ INCENDIE

5.1 Autorisation de signature – entente entre La Capitale et la Municipalité.

6 - SERVICE SPORTS ET LOISIR

6.1 Travaux d'aménagement du terrain de tennis au Parc Phelan;

6.2 Embauche d'un journalier spécialiser loisirs;

6.3 Octroi du contrat – achat et pose de clôture pour le passage piétonnier de la rue des Hauts-Bois (Parc Phelan).

7 - SERVICE DE LA BIBLIOTHÈQUE ET DE LA CULTURE

7.1 Aucun.

8 - PAROLE AU PUBLIC

8.1 Période de questions.

Toute personne qui désire poser une question devra :

a. s'identifier au préalable;
b. s'adresser au Maire;
c. ne poser que deux (2) questions;
d. s'adresser en termes polis et ne pas user de langage injurieux et diffamatoire.

Chaque intervenant bénéficie d'une période maximum de cinq minutes pour poser ses deux (2) questions, après quoi, le Maire peut mettre fin à cette intervention. Seules les questions de nature publique seront permises.

Le Maire, en tant que président du conseil, maintient l'ordre et le décorum. Il peut ordonner l'expulsion de l'endroit où se tient une séance du conseil de toute personne qui trouble l'ordre.

9. CLÔTURE DE LA SESSION.